



Bienvenue au Sénat

Un site au service des citoyens

Vous êtes ici : [Travaux parlementaires](#) > [Rapports](#) > [Rapports d'office parlementaire](#)

L'industrie de la microélectronique : reprendre l'offensive



4. Influencer la création de marchés porteurs pour l'industrie européenne de la microélectronique

Comme il a été indiqué précédemment, l'industrie de la microélectronique, notamment avec le développement du « More than Moore », pourrait contribuer à surmonter certains défis sociétaux du XXI^{ème} siècle tels que l'explosion des dépenses de santé, les coûts liés au vieillissement de la population, l'accroissement de l'efficacité énergétique, la gestion du trafic routier ou encore l'amélioration de la sécurité.

En outre, non seulement ce sont des marchés porteurs pour l'industrie de la microélectronique, mais ils auront un effet d'entraînement sur d'autres secteurs industriels comme l'automobile, l'instrumentation médicale, les télécommunications, les logiciels etc. ainsi que sur les services aux entreprises et aux particuliers.

Les chiffres suivants évaluent le potentiel de quelques uns de ces marchés au niveau mondial.

Selon les estimations présentées dans le livre blanc du programme EUREKA CATRENE, en 2011, **le marché mondial des semiconducteurs destinés aux technologies sans fil** devrait atteindre 21 milliards de dollars, tandis que les ventes de produits électroniques liés à cette technologie devraient s'élever à 72 milliards de dollars.

De même, **les ventes globales de semiconducteurs pour le secteur médical** devraient représenter 10 milliards de dollars en 2011, tandis que le chiffre d'affaires des équipements médicaux électroniques devrait atteindre 87 milliards de dollars.

Néanmoins, ces marchés peineront à se développer sans un soutien fort des Etats.

D'abord, les ruptures technologiques sur lesquelles ils reposent exigent la mise en place de programmes de recherche et développement longs et coûteux.

Ensuite, ces nouveaux marchés correspondent souvent à des choix de société que les industriels ne peuvent imposer par la seule technologie, comme l'illustrent les deux exemples suivants.

- Les économies d'énergie

Le renforcement de l'efficacité énergétique exige non seulement la mise au point de technologies moins consommatrices en énergie, mais également leur diffusion à travers leur substitution aux technologies existantes moins économes. Les domaines principalement visés sont l'éclairage et les équipements électriques et électroniques. Néanmoins, l'investissement dans ces nouvelles technologies représente un coût. A travers une politique d'incitation et/ou de réglementation, les autorités publiques peuvent donc accélérer le remplacement « naturel » des anciens équipements.

- La télémédecine

Le développement de la santé à distance associé à l'informatisation de l'échange des données entre les autorités médicales devrait améliorer l'offre de soins tout en contenant les dépenses. Pourtant, au-delà des défis technologiques à surmonter, **ces perspectives constituent une véritable révolution dans l'organisation des soins et soulèvent de nombreuses questions à la fois sanitaires et éthiques.**

Une expérimentation récente de télémédecine dans une maison de retraite non médicalisée s'est ainsi heurtée à la résistance des médecins qui ont soulevé la question de leur responsabilité alors que la règle de « contact direct avec le patient » ne pouvait pas être respectée.

Une autre difficulté réside dans la conciliation du respect des données privées avec le traitement et l'échange informatique des informations médicales sur le patient.

De même, **la télémédecine ne pourra s'imposer que si elle est socialement acceptée et que son financement est assuré par les caisses de sécurité sociale.** Sa mise en place doit donc être soutenue par les autorités publiques à qui il reviendra

de réunir les organismes payeurs, les professionnels de la santé et les organisations de malades pour définir ensemble ce nouveau type de médecine.

A cet égard, il convient d'insister sur l'importance des standards afin d'assurer une retombée mondiale aux projets retenus. Or, l'établissement de standards nécessite une étroite collaboration entre les industries développant les produits, les utilisateurs finaux et les autorités publiques. Avec ses 500 millions de consommateurs et une grande expérience de dialogue avec les industriels et les administrations de tous les Etats membres, l'Union européenne dispose d'atouts non négligeables pour imposer des standards reconnus au niveau international.

Comme il a été indiqué précédemment, le livre blanc du programme EUREKA CATRENE a retenu cinq projets phares susceptibles de mobiliser les énergies des industriels et des pouvoirs publics :

- le développement des voitures « autonomes »
- la réduction de la consommation en énergie des objets courants de 20 %
- l'amélioration du système de santé
- le renforcement de la sécurité
- l'accès à la communication en large bande dans toute l'Union européenne.

Le choix de ces projets apparaît judicieux dans la mesure où ils satisfont les cinq conditions nécessaires à la réussite de ces projets.

Ils correspondent à une réelle demande, même si elle est parfois encore diffuse, et ont vocation à satisfaire un marché mondial.

Ces projets ont pour objectif la différenciation par l'innovation technologique. Ils supposent d'importantes nouveautés scientifiques ou des besoins d'intégration entre de multiples technologies complexes.

Ils s'appuient sur une assise industrielle solide et peuvent être confiés à des industriels européens capables de les gérer, de les cofinancer et de devenir leaders dans ces nouveaux marchés rendus.

Ils ont vocation à améliorer la compétitivité européenne dans des secteurs hautement technologiques et à créer des emplois qualifiés pérennes.

Enfin, leur succès est dépendant de l'intervention de la puissance publique à trois niveaux :

- pour coordonner les acteurs privés avec les organismes publics tels que les laboratoires de recherche ;
- pour participer financièrement aux dépenses de recherche et développement générées par ces projets ;
- pour assurer le succès commercial du projet à travers des commandes publiques ou par le biais de réglementations et/ou d'incitations fiscales.

RECOMMANDATION N°5 : encourager le soutien massif de l'Union européenne et des Etats membres aux projets structurants proposés par le livre blanc CATRENE portant sur la voiture autonome, la maîtrise de la consommation d'énergie, l'amélioration du système de santé, le renforcement de la sécurité et l'accès à la communication en large bande, et susceptibles de créer des marchés porteurs.

Compte tenu de la lenteur des processus de décision liée au nombre des Etats membres et à leur intérêt plus ou moins fort pour ce secteur d'activité, une action concertée entre les cinq pays européens ayant un réel intérêt stratégique dans l'industrie des semiconducteurs est préconisée.



[Haut de page](#)

[Actualités](#) | [Travaux Parlementaires](#) | [Vos Sénateurs](#) | [Europe et International](#) | [Connaître le Sénat](#) | [Recherche](#)
[Liste de diffusion](#) | [RSS](#) | [Contacts](#) | [Recrutement](#) | [Plan](#) | [Librairie](#) | [FAQ](#) | [Mentions légales](#) | [Accessibilité](#) | [Liens](#) | [Améliorer](#)